

QUOI DE NEUF A CHANTESSSE ?

Journal communal – N°19 - juin 2010

Sommaire

Sécuriser nos routes

Quoi de neuf au conseil ?	2
Quoi de neuf à l'intercommunale ?	5
Quoi de neuf chez nos citoyens ?	8
Quoi de neuf pour les associations ?	11



Sécuriser nos routes

L'une des préoccupations majeure de quelques élus est la sécurisation des routes de notre petite commune : limiter la vitesse excessive de certains usagers, éviter des accidents avec le souci de respecter tout le monde.

La Route Départementale qui traverse notre village est dangereuse, tout particulièrement de la sortie de Chantesse à proximité de l'école jusqu'au croisement de la route pour Notre Dame de l'Osier pour ne pas dire jusqu'à Cras. On y voit passer tous les jours de nombreux véhicules « à tombeau ouvert », conducteurs de voitures, motards qui viennent y faire des pointes de vitesse ; quelle aubaine pour eux, cette belle ligne droite sans aucun « ralentisseur », d'une longueur introuvable ailleurs, on peut s'y « taper » un 160, 180 kms/heure... et même plus !!! Sans oublier qu'en application du Code de la Route : la priorité est aux véhicules des chemins qui viennent de la droite et non aux usagers de la RD. Mais il est bien difficile de respecter cette règle quand on fonce à telle allure, résultat : la priorité est obtenue par ... ceux qui roulent le plus vite !

Certains modèrent aussi fort peu leur vitesse pour traverser le centre du village, pourtant en zone 30 et sécurisé par une plateforme.

Ce 14 juin 2010, des travaux de voirie s'effectuaient au n°80 de la route de l'Albenc et alors que le feu était rouge et que le car scolaire stationnait à cet endroit, une voiture a pris le passage entre les pots de fleurs et les habitations sur le trottoir, pour passer devant le bus ! Que faut-il faire pour empêcher que ces personnes irresponsables doublent sur les trottoirs, décollent en deux roues sur les ralentisseurs et roulent à des vitesses démesurées ?

La question de fond est : Comment éviter le pire sans pour autant contraindre de trop ?

Dans la plupart des autres communes de notre département et même sur l'ensemble de notre territoire, des mesures sont prises par les municipalités pour assurer la sécurité des habitants sur la route. A Chantesse, on en parle dans certaines « chaumières » depuis fort longtemps, des projets ont bien été amorcés mais ils n'ont pas été réalisés ...

Le temps passe, les choses changent, rien n'est immuable : Quelques élus vont se réunir à partir de fin août pour chercher ensemble des solutions de sécurisation qui soient adaptées à nos chaussées de campagne

.../...

et qui occasionneraient le moins de gêne possible pour les personnes qui sillonnent nos routes avec des engins agricoles dans le cadre de leur activité ainsi que pour les citoyens respectueux de la réglementation (les premiers pouvant faire partie des seconds, bien entendu !) ...

Si vous avez des remarques, suggestions, questions, demandes, etc. sur ce sujet, nous sommes à votre écoute. N'hésitez pas à prendre contact, envoyer un courriel sur le site de la commune de Chantesse <http://chantesse.sud-gresivaudan.org/> ou directement à l'adresse mairie.chantesse@wanadoo.fr, ou faites passer un mot dans la boîte aux lettres de la mairie. Notre volonté est de choisir les bonnes options dans le respect de tous ... et de chacun Notre plus grande satisfaction serait que dans un avenir proche, chaque chantessois(e) puisse arpenter les routes de notre petite commune en toute quiétude sans risquer de subir un accident grave et tout simplement que nos enfants puissent traverser notre village sans crainte ... d'y perdre la vie !

L'équipe des élus « sécurisation des routes à Chantesse »

► Quoi de neuf au conseil ?

■ Conseil Municipal du 11 mars 2010 :

Comptes administratifs 2009

Commune :

Résultats du compte administratif 2009 :

Excédent de fonctionnement : 56 980.49 €

Déficit d'investissement : 45 098.10 €

(avec restes à réaliser)

Excédent total 2009 : 11 882.39 €

(avec restes à réaliser)

CCAS :

Excédent total 2009 : 108.88 €

Le CM, après délibération procède au vote du compte administratif 2009. Le Maire, ordonnateur, ne prend pas part au vote.

Commune : 9 votants – 9 voix Pour – Adopté

Ccas : 9 votants – 9 voix Pour – Adopté

Budget Primitif 2010 - Commune

Fonctionnement 195 240.00 €

Investissement 216 251.00 €

Budget primitif 2010 - CCAS

Secours en argent 108.00 €

Excédent antérieur reporté 108.00 €

Le CM, après en avoir délibéré, vote à main levée le budget 2010.

CCAS : 10 votants - 10 Voix Pour

COMMUNE : 10 votants - 10 Voix Pour

Dénomination zone d'activité l'Albenc-Chantesse

L'appellation à la zone d'activités existante de la communauté de Communes de Vinay sera « Zone d'activités de la Croix de l'Etang. »

Ligne de trésorerie

La ligne de trésorerie actuelle étant arrivée à échéance, le CM décide de la reconduire pour un an auprès de la caisse d'épargne pour un montant de 100 000 €.

Déplacement ligne EDF, construction Montmeat

Il est exposé à l'assemblée le projet de déplacement d'une ligne aérienne HTA après le projet de construction d'une maison de Mme Montméat Julie.

La solution la plus adéquate serait d'enfouir la ligne avec passage par le domaine public et d'un point de vue esthétique pour le Village en supprimant la ligne aérienne existante. Le CM est favorable à cette solution sous condition que la voirie publique soit remise à l'état identique après les travaux et que cela n'entraîne **aucune conséquence financière pour la Commune.**

Demande de mise à disposition de la salle des fêtes de Chantesse pour la chorale de L'Albenc

La section chorale de la MJC de l'Albenc sollicite la salle des fêtes de Chantesse tous les jeudis de 20 h à 22 h. Avis favorable du CM. Une convention définissant les modalités d'utilisation de la salle sera passée entre la Mairie et la section chorale.

■ Conseil Municipal du 20 mai 2010 :

Contrat de maintenance informatique

Le contrat actuel avec Mr Castaing propose 6 heures de présence sur site pour un coût annuel de 320 € ht. Il sera renouvelé.

Fonctionnement de la salle des fêtes

Le CM souhaite :

Le délai de 3 mois pour les demandes de locations devra être respecté.

Pour éviter toute location pour une autre personne (extérieure) mais au prix habitant de Chantesse, les chèques de caution doivent être obligatoirement établis au nom du demandeur résidant à Chantesse.

La restitution de la caution sera faite une semaine après l'état des lieux retour avec le bénéficiaire de la salle afin d'avoir plus de temps pour constater les éventuelles dégradations ou autres.

Plus de rigueur pour l'état des lieux.

Point sur les travaux

Le columbarium a été livré et posé. Les portes des cases non conformes à la commande sont à changer. Les galets du jardin du souvenir vont être livrés prochainement.

Projet construction : Il reste le chiffrage à faire du projet pour les demandes de subvention.

Voirie : programme 2010 aide aux investissements : travaux de marquage au sol

Puits perdu Chemin Joseph Servonnet

A voir par la commission voirie : projet d'élargissement du chemin de la Croix de l'Étang

Bâtiments : le balcon de la Mairie a été fait et sera posé par l'employé communal.

L'élagage des chemins par l'entreprise Michallet-Ferrier va débuter fin Mai.

90 heures de déneigement ont été effectuées par cette même entreprise cet hiver pour un coût de 4275,40 € ttc.

Urbanisme

Demande pour aire de stationnement « camping car » à « Linage » acceptée par la DDT

Déclaration de travaux pour piscine et garage – refusée par la DDT

Déclaration de travaux pour piscine « les mollauds » - acceptée par les services de la DDT

Demande pour installation d'un abri en bois – refusée par la DDT

Traversée de route pour la construction Montméat – autorisation à l'entreprise chargée des travaux

Demande d'alignement de Mr BONNIOT Denis : alignement à 3 mètres de l'axe du chemin de servitude et à 3 mètres des bornes OGE.

Demande pour vente de produits régionaux. Il faut que l'intéressé ait l'autorisation du propriétaire du terrain où il souhaite mettre son emplacement et qu'il ait toutes les autorisations nécessaires à son activité.

Syndicat scolaire

Projet de restructuration des classes vu la diminution des effectifs.

Projet consistant à regrouper la classe de CM 2 des 5 communes du regroupement à Chantesse.

Une réunion avec les services compétents, les élus, les parents d'élèves et les Directrices d'Ecole est prévue afin d'en débattre.

Compte-rendu de la réunion avec les Jeunes

Une réunion est prévue le 29 mai afin de faire le bilan des activités jeunes de Mars et étudier les propositions pour Septembre.

SICTOM

Redevance incitative: modification de la tarification. Changement de dispositif électronique pour le système de collecte de la redevance incitative.

Des nouveaux badges seront distribués aux habitants courant juin.

■ Conseil Municipal du 17 juin 2010 :

Mr le Maire informe l'assemblée de la directive des services du Conseil Général de l'Isère concernant l'abandon par les communes de l'usage des produits phytosanitaires. Le CM, après délibération s'engage à abandonner l'usage des produits phytosanitaires avant 2012.

Personnel communal - Adjoint technique

Le CM est informé de l'arrêt de travail de l'adjoint technique Jean-Louis Jourdan. Afin d'assurer son

remplacement, la commune a embauché Mr Robert Termoz à dater du 14 juin 2010.

Personnel communal - Agent administratif

Dans le cadre du suivi de carrière de l'agent administratif Serge FAYARD, le CM donne son accord pour régulariser sa situation au 1^{er} janvier 2008 et le nommer au 10^{ème} échelon à cette date en concordance avec son autre employeur la commune de Vatilieu.

Convention de réalisation d'une évaluation en milieu de travail

Il est fait part au CM du projet de convention relative à la réalisation d'une évaluation en milieu du travail proposé par le pôle emploi de St-Marcellin. L'objet de cette convention : le pôle emploi confie à la commune, la réalisation d'une prestation d'évaluation en milieu de travail pour une personne recherchant un emploi. L'objectif de cette évaluation en situation réelle de travail d'agent administratif est de lui permettre de vérifier ses compétences et capacités professionnelles dans le cadre de son emploi d'agent administratif et de découvrir les conditions d'exercice de ce métier. Le CM, après en avoir délibéré, accepte cette proposition.

Local technique

Le chiffrage du projet a été fait par l'architecte. Les élus ont rencontré les services du territoire pour le montage du dossier de demande de subvention.

Travaux

Monsieur le Maire présente l'étude des travaux de sécurisation de la RD 153 de notre village au parking écoles plus la sécurisation du parking écoles. Un dossier d'aide financière a été déposé au CGI «territoire » et en préfecture « DGE ».

Après discussion, le CM accepte d'effectuer les travaux de sécurisation du parking de l'école suivant l'attribution des aides financières.

Un groupe de travail a été désigné pour étudier la création d'une voie piétonne entre le chemin Joseph Servonnet et l'école pour l'associer avec les travaux de sécurisation de la RD 153 qui se réaliseront ultérieurement.

Puits perdu à réaliser rue Joseph Servonnet

Les travaux de viabilisation du lotissement « les Magnolias » (propriété Massit) ont débuté.

Eaux pluviales – Traversée champ propriété Bergerand ; Celui-ci sollicite une entrevue avec les élus de Chantesse afin de débattre de ce sujet.

Ruisseau du Haut- Chantesse vers maison Effantin.

A entretenir par l'employé communal.

Matériel communal

Mr le Maire informe l'assemblée de l'achat d'une débroussailleuse.

Columbarium

Il est soumis au CM plusieurs modèles de règlement de columbarium, suite à son installation. Après réflexion, un règlement devra être adopté lors d'une prochaine réunion pour le columbarium ainsi qu'un règlement intérieur pour le cimetière communal. Une tarification devra également être définie pour l'achat de concessions de ce columbarium.

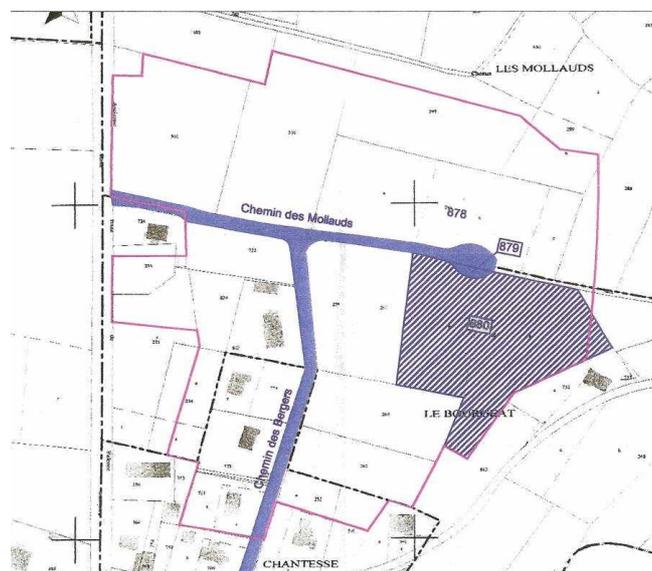
■ Travaux

Le secteur de la Bourgeat mis en zone NAD1 et NAD2 par modification du POS validé le 02 février 2006 doit s'urbaniser par lotissements privés.

Un permis d'aménager a été accepté sous le nom « les Magnolias » pour 7 lots sur environ 8300 m². Les travaux viennent de démarrer par l'entreprise Sarl travaux publics MARTEL d'IZERON et sous la maîtrise d'œuvre du cabinet Marc LAPEYRE géomètre expert.

Ces travaux d'aménagement sont : la voirie du lotissement et tous les VRD, EDF, Télécom, assainissement, eau potable, eau pluviale qui seront raccordés aux réseaux existants prévus sur les travaux de voirie effectués dernièrement.

Ces travaux d'assainissement terminés et validés conforme au permis d'aménager, les demandes de permis de construire pourront être déposées en mairie et instruit par la DDT de Saint Marcelin.



Projet de création d'un trottoir pour la sécurisation de la RD153 et de la réfection du parking de l'école

Un devis estimatif de ces travaux a été chiffré pour un montant de 29000€ HT pour le parking et de 18000€ HT pour le trottoir.

Le dossier a été déposé au territoire pour une demande de subvention qui pourrait être pour un plafond de 47000€ de 55% sur les 18000€ du trottoir et de 27.5% sur les 29000€ de la sécurisation du parking de l'école soit 38% de l'estimation globale.

Concernant l'aide de l'état DGE, nous attendons la réponse de l'éligibilité de ces travaux qui devrait atteindre 20% du montant estimatif

Une décision sera prise lors de l'attribution du montant des aides financières.

Reprise des eaux pluviales chemin Joseph Servonnet

Le chemin communal Joseph Servonnet suscite lors de gros orages à une accumulation d'eau importante en fin de voirie, un puits perdu va être élaboré après décision du conseil municipal par l'entreprise Chambard pour un coût de 3987€ HT.

Marquage au sol de la voirie principale de Chantesse

La traversée du village était en absence de marquage au sol, l'entreprise Proximark a donc, après devis, effectué ce marquage au sol avec l'ajout d'un emplacement de stationnement devant la mairie pour les personnes handicapées.

Columbarium

Un columbarium est maintenant installé dans notre cimetière. Il est constitué de deux édifices étoile 4 familles d'une contenance de 2 urnes par case, d'un jardin du souvenir avec une stèle flamme Monolithe, d'un livre du souvenir, et d'un banc. Coût 7236€ HT. Le règlement cinéraire du site n'est pas encore établi ni le coût des cases, le conseil municipal devra délibérer pour les définir.

► Quoi de neuf à l'intercommunale ?

■ Scot 2010 - Pays du Sud Grésivaudan

SCOT ?

Schéma de Cohérence territoriale (SCOT) qui est chargé de l'urbanisme, de la planification stratégique à l'échelle intercommunale. Le SCOT a été institué par la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU), du 13 décembre 2000. Il remplacera le Schéma Directeur de la Région Grenobloise fin 2010 (ou 2011). Jusqu'à approbation du SCOT final, le Schéma Directeur de la Région Grenobloise restera le cadre de référence pour l'aménagement de la Région Urbaine Grenobloise.

Pour information, **Le Pays du Sud Grésivaudan** a intégré officiellement le territoire de la Région Urbaine Grenobloise le 3 août 2007. Nous n'étions pas concernés par le Schéma Directeur, mais nous le serons par le SCOT

Composition du Schéma Directeur de la Région Grenobloise :

273 communes sur 6 secteurs qui eux-mêmes se décomposent en 2 communautés d'agglomération et 13 communautés de communes.

1) Secteur Agglomération Grenobloise

27 communes, 400000 habitants

2) Secteur Voironnais - Pays Voironnais

34 communes, 92000 habitants

3) Secteur Grésivaudan – Pays du Grésivaudan

47 communes, 98000 habitants

4) Secteur Bièvre Valloire – Pays de Bièvre-Valloire

70 communes, 60000 habitants

5) Secteur Sud Grésivaudan – Pays du Sud Grésivaudan

54 communes, 37000 habitants

6) Secteur Sud- Sud Grenoblois

17 communes, 30000 habitants

Etablissements publics et communes n'appartenant pas à un secteur

EPCI : Communauté de communes de Vercors Isère – 3 communes, 2000 habitants

Commune du Sappey-en-Chartreuse – 1000 habitants

L'élaboration du SCOT

Phase 1 : (automne 2008 automne 2009) Orientation et moyens

Phase 2 : (automne 2009 automne 2010) Projets de territoires

Le SCOT est un outil

Il permet aux communes appartenant à un même bassin de vie de mettre en cohérence, dans le principe de subsidiarité, une politique commune, dans les domaines de l'urbanisme, de l'habitat, des implantations commerciales, des déplacements et de l'environnement, etc... Il établit les grandes options qui présideront à l'aménagement ainsi qu'au développement de notre territoire pour les 20 ans à venir. Projet locaux d'urbanisme, PLU et autres plans, ainsi que les politiques publiques (Habitat, Déplacements, Schéma commerciaux) devront respecter les orientations et contribuer à leur mise en œuvre. Le SCOT définit les grandes orientations de

notre territoire à long terme, les moyens et les outils à mettre en œuvre pour les réaliser, doivent être partagés. Elus, acteurs de l'économie doivent être associés aux débats dans une démarche de concertation.

Les grands enjeux et réponses possibles :

1) Comment préserver et valoriser les espaces naturels et agricoles ?

Entre 1975 et 2000 l'espace urbanisé a augmenté de 88% et la population a augmenté de 18%. Dans moins d'un siècle les espaces naturels et agricoles, à ce rythme, seraient consommés.

Action :

Créer des limites pérennes à l'urbanisation.

Accroître la qualité des espaces naturels et agricoles en diversifiant leurs fonctions.

Moyens à débattre :

Déterminer les limites pérennes à l'urbanisation.

Préserver les espaces constructibles.

Encadrer la consommation d'espaces urbains libres.

Préserver des corridors biologiques.

Permettre le développement de l'agriculture de proximité.

2) Comment favoriser l'émergence de territoires équilibrés et solidaires ?

L'évolution de la population est plus soutenue dans les espaces périurbains que dans l'agglomération Grenobloise alors que deux emplois sur trois y restent pourtant concentrés.

Action :

Réduire les concurrences entre territoires pour assurer une répartition équilibrée de l'économie.

Accroître l'offre de logements dans l'agglomération et les pôles, et ralentir le rythme de constructions dans le diffus.

Agir sur les vitesses pour favoriser les fonctionnements de proximité.

Moyens à débattre :

Equilibrer l'offre foncière entre pôles urbains et périphéries.

Conforter l'activité économique du territoire.

Repenser l'offre de déplacements.

3) Comment conforter les pôles urbains ?

Les populations s'installent de plus en plus loin des villes pour des raisons foncières, d'amélioration des infrastructures, besoin d'espace et de calme. Les pôles urbains devraient constituer les lieux privilégiés de vie pour les activités quotidiennes. Pour cela ils doivent renforcer leur attractivité en matière d'espace, de calme, de commerces, et de services proposés aux habitants.

Action :

Réaliser l'essentiel des nouveaux logements dans les pôles urbains.

Renforcer l'attrait des villes (espaces verts, calme, prix, commerces,...)

Maîtrise des déplacements (espaces piétons, vitesses réduites, mise en double sens...)

Implantation des activités économiques compatibles avec l'habitat dans les pôles urbains.

Moyens à débattre :

Inciter à la densité et à la mixité urbaine.

Accroître l'attrait des villes et inventer de nouvelles formes urbaines.

Aujourd'hui où en est le Syndicat Mixte du Sud Grésivaudan ?

Pour mener à bien ce projet, un séminaire de Pays était organisé par le Syndicat mixte du pays du sud Grésivaudan le 10-03-2010 au Diapason de St Marcellin.

136 personnes étaient réunies ; Maires et adjoints, représentants de la CC Vercors Isère, les membres du bureau du CLD, techniciens des collectivités, ainsi que le Président de l'Etablissement Public du SCOT Monsieur Marc Baïetto. Ce dernier était invité à échanger sur le projet de territoire du Sud Grésivaudan et son inscription au SCOT 2010.

Mr Jean Michel Revol Président du Syndicat Mixte Pays du Sud Grésivaudan lors de son intervention soulignait que les 3 intercommunalités, constituant l'un des 6 secteurs du Schéma Directeur, participaient déjà aux travaux en cours sur le projet SCOT et que dans le même temps le Syndicat Mixte du Sud Grésivaudan pilotait l'élaboration du Contrat de Développement Durable de Rhône Alpes (CDDRA) **2011-2017**.

Pour Mr Jean Michel Revol « La conjonction des deux démarches, préparation du CDDRA et l'élaboration du SCOT, est l'occasion de les mettre en cohérence »

Compte tenu des enjeux, le Syndicat Mixte a engagé avec le soutien de la région une mission d'accompagnement à la formalisation du projet de territoire du Sud Grésivaudan.

Méthode de travail

Les élus et acteurs socio-économiques du Pays du Sud Grésivaudan ont été invités depuis le 16-03-2010 date de la première réunion du Comité de Pilotage à décliner leurs objectifs politiques et conforter l'identité de leur Pays dans **un projet de territoire**.

Ce projet sera le résultat d'une bonne articulation entre :

- **La Charte du Pays du Sud Grésivaudan**
- **Le SCOT 2010 de la Région Grenobloise décliné sur ce secteur**
- **Les Orientations Régionales** préparant le futur CDDRA.

Pour cela, une mission en **4 phases** a été mise en place.

Les phases **1** et **2** se sont déroulées entre mars et fin mai 2010 ayant pour sujet : « bilan des évolutions du Sud Grésivaudan aux enjeux d'aménagement du territoire » et « enjeux d'aménagement du territoire aux priorités politiques partagées et énoncées ».

La phase **3**, qui se déroule actuellement, a pour sujet « des priorités politiques à un choix partagé de scénario d'aménagement du territoire ».

La phase **4** est à venir.

Chaque phase est lancée et conclue par un Comité de Pilotage.

Les élus et acteurs socio-économiques du Pays du Sud Grésivaudan se sont réunis en 3 groupes de travail.

Groupe de travail 1

Thème : Positionnement et identité du Sud Grésivaudan.

« ce que nous sommes parmi les autres », les atouts et les faiblesses du Pays à considérer dans la Région urbaine, voire aux échelles régionales et nationales.

Animateur du groupe : Robert PINET, Président de la CC du Pays de St Marcellin.

Propositions et questionnements du groupe de travail :

« affirmer St Marcellin comme ville centre »

« que le territoire garde son pouvoir de décision » (pour un SCOT facilitateur des décisions au niveau du pays)

« dissocier les espaces agricoles et naturels » (les espaces agricoles doivent être considérés comme des espaces économiques)

Groupe de travail 2

Thème : Solidarité interne au Pays, complémentarité et équilibre.

C'est la promotion d'une organisation interne qui limite les concurrences entre les activités et les villes ou communes et qui renforce la complémentarité. C'est l'attention à tous les habitants et à la qualité de vie.

Animateur du groupe : Jean-Claude POTIE, Vice-président de la CC de la Bourne à l'Isère.

Propositions et questionnements du groupe de travail :

« nous avons plus l'impression de se faire avaler plutôt que de participer » (le SCOT ne prend pas nos spécificités en compte)

« dissocier les espaces agricole des espaces naturels, et ne pas les figer »

« construire plusieurs bassins de vie complémentaire les uns aux autres »

« investir sur l'ensemble du territoire »

« établir un schéma directeur »

Groupe de travail 3

Thème : Attractivité et polarité

C'est la promotion des éléments moteurs du projet de développement : les secteurs de pointe, les lieux stratégiques ou repérables, les activités particulières. C'est le renforcement des pôles urbains ou économiques comme vecteurs de la dynamique à l'échelle de la région urbaine.

Animateur du groupe : Georges PELLETIER, Vice-président de la CC de Vinay.

Propositions et questionnements du groupe de travail :

« considérer les espaces agricoles comme outil de travail qui doit rester pérenne, mettre en avant les pratiques, les valoriser »

« le périmètre du SCOT n'est pas un bassin de vie unique, il faut faire en sorte qu'il devienne un ensemble de bassin de vie »

« considérer St Marcellin comme ville-centre »

« identifier chacun des territoires »

« le SCOT a une vision trop urbaine, et est établi en fonction de Grenoble »

« préserver des services publics locaux de qualité »

Le projet de territoire issu de cette réflexion et validé par le Comité de Pilotage sera présenté le 5 juillet 2010 en **séance plénière**, au Diapason de St Marcellin, préalablement au lancement de la phase d'élaboration de fiches actions à inscrire au CDDRA. A cette date nous aurons terminé la phase 3, de la formalisation du projet de notre territoire.

La phase 4 s'étendra de **juillet à mi- septembre 2010**. Elle aura comme sujet : « du projet territorial cohérent à l'élaboration d'un programme d'action à 20 ans préparant la Charte de Développement Durable du Pays, le CDDRA et un schéma de secteur SCOT potentiel ».

En Octobre 2010 se poursuivra la démarche SCOT et sera lancé la concertation citoyenne réglementaire.

En conclusion

Nous avons la nette impression que cette présentation du SCOT est incomplète. Elle traduit mal la richesse des échanges et questions parfois passionnés que ce chantier a soulevé parmi les élus.

Comment les communes, les élus et la population, vont mettre en application les règles édictées ?

Comment limiter les temps de trajets entre domicile et travail ?

Comment vivre au cœur de la ville à un prix raisonnable ?

Comment maintenir des commerces et des services proches de chez soi ?

Comment soutenir une agriculture locale de qualité ?

Comment développer des formations autour des spécificités ?

Comment protéger notre cadre de vie ?

Quelle urbanisation pour les petites villes et les villages pour qu'ils continuent à vivre ?

Qu'elles sont les priorités à donner ? etc.....

CHANTIERS D'INSERTION O.N.F. PRODEPARE

PROgramme DEpartemental d'insertion PAR l'Environnement

Etablissement Public à Caractère Industriel et Commercial (EPIC), l'**ONF** met en œuvre des chantiers d'insertion dans le cadre de la convention **PRODEPARE** conclue en 1994 avec le Conseil Général de l'Isère. L'ONF est **conventionné** par l'Etat en tant qu'**ACI** (Atelier Chantier d'Insertion) pour l'emploi de **30 postes** en contrat aidé en 2010, soit **5 équipes de 6 salariés en insertion**.

Nos chantiers d'insertion bénéficient de subventions du Conseil Général de l'Isère, de l'Etat, du FSE, du Conseil Régional, et ont une double finalité, environnementale et sociale.

Nos chantiers d'insertion permettent à des publics en difficulté de se remobiliser sur un projet personnel ou professionnel, grâce à une reprise d'activité et à l'accompagnement socioprofessionnel dont ils bénéficient : bilans réguliers, actions de formation, mise en relation avec des organismes spécialisés (santé, logement...), aide à la recherche d'emploi.

Nous recrutons des allocataires de minima sociaux, des jeunes de moins de 26 ans, des demandeurs d'emploi, des travailleurs handicapés. Nous travaillons en partenariat avec les référents socioprofessionnels (ALI, conseillers missions locales et pôle emploi, AS) pour le recrutement et le suivi des salariés en insertion.

Nos équipes réalisent des travaux environnementaux répondant à un besoin d'intérêt général non couvert par le secteur marchand : réhabilitation et entretien de cours d'eau, entretien de sentiers, traitement des plantes invasives, propreté des sites, entretien d'espaces naturels sensibles, mise en valeur du petit patrimoine.

Nos équipes sont constituées de 6 salariés en insertion, 1 agent responsable d'équipe, 1 chargé d'insertion, 1 ouvrier encadrant présent en permanence sur le chantier.

L'équipe ONF PRODEPARE de Saint-Marcellin a été créée en 1996. Nous avons réalisé en 2009 des travaux pour le compte des maîtres d'ouvrage suivants : Communes de LA RIVIERE, BONNEFAMILLE, DIEMOZ, LA TOUR DU PIN, SAINT-LATTIER ; pour le SIAGA, le Conseil Général de l'Isère (ENS des Ecouges), les Communautés de Communes de VINAY et de VERCORS-ISERE, le SICTOM.



La Communauté de Communes de VINAY est le maître d'ouvrage nous ayant confié le plus de travaux en 2009 : 46 journées d'équipe, pour des travaux d'entretien de cours d'eau.

En début d'année 2010 l'équipe a été sollicitée par la Commune de SAINT-MARCELLIN pour le déneigement des rues de la ville, suite aux importantes chutes de neige.

Les chantiers d'insertion ne pourraient exister sans l'engagement des maîtres d'ouvrage nous confiant des travaux. Les collectivités permettent ainsi la réalisation du travail d'accompagnement socioprofessionnel ayant

pour but ultime le retour des salariés en insertion vers l'emploi durable, à la sortie du chantier.

L'équipe ONF PRODEPARE a obtenu de bons résultats en 2009 avec 4 sorties sur l'emploi sur 6 salariés ayant quitté le chantier après 3 mois de présence, avec l'obtention de 3 codes et 1 permis de conduire, et avec l'obtention de 2 CACES.



OFFICE NATIONAL DES FORETS – Agence Départementale Isère
9 quai Créqui - 38026 GRENOBLE CEDEX -04 76 86 39 60



► Quoi de neuf chez nos citoyens ?

■ Etat civil

Parrainage civil de Lucas Pevet le 6 février 2010.

Nous regrettons le décès de Patrick Descamps, le 25 avril 2010 et celui de Edmond Portra, le 7 juin 2010.
Sincères condoléances aux familles.

■ Divagation d'animaux

Des plaintes de divagation d'animaux dans le village ont été prises en mairie, cela concerne en particulier une chienne de couleur brun de race « SHARPEI » qui ne se laisse pas approcher. Si son propriétaire se reconnaît, qu'il se fasse connaître en mairie.

■ Amicale des donneurs de sang de Vinay

L'Etablissement Français du Sang demande la mobilisation de tous les donneurs de sang, afin que s'accroisse la promotion du don de sang sur toutes les collectes d'ici à fin juin et début juillet. L'état des stocks est très préoccupant, (9 jours de consommation, alors qu'il en faudrait au minimum 12). Nos efforts conjugués nous permettront d'assurer avec sécurité les besoins des malades.

Prochaine collecte à Vinay le 19 juillet de 16h30 à 20 h à la salle des fêtes. Merci de votre soutien.

■ Pôle Enfance Jeunesse à Chantesse

Les actions menées à ce jour :

- **Samedi 23 janvier 2010** : première rencontre entre les jeunes de Chantesse, les parents, les élus de la commune, le comité des fêtes et le service jeunesse de la CCV.
- **Les mercredis 3, 10, 17 et 24 mars 2010** : les jeunes de 11 à 17 ans ont pu se rendre à la salle des fêtes, encadrés par Marc Desroches (CCV) et des parents pour partager de bons moments : ping-pong, jeux, foot et préparation d'un tournoi de ping-pong.
- **Vendredi 16 avril 2010** : Tournoi de ping-pong à la salle des fêtes, 16 participants, un vrai succès !
- **Samedi 29 mai 2010** : Réunion-Bilan entre les jeunes de Chantesse, les parents, les élus de la commune et le service jeunesse de la CCV.

Les jeunes présents à cette réunion souhaitent que cette activité continue.

Que faut-il faire pour qu'elle continue ?

Avoir une association qui encadre cette activité, avoir la participation des parents pour animer les mercredis, avoir une organisation rigoureuse, pour définir le planning, prévoir le matériel, informer les jeunes et avoir le soutien de la CCV.

Que nous manque-t-il ?

L'assurance que cette activité intéresse un plus grand nombre de jeunes et de parents (peu de présence à la réunion bilan). Elle ne pourra se

concrétiser seulement si les jeunes, les parents, les élus s'engagent fermement.

Suite prévue :

Il a été décidé de faire un sondage auprès des jeunes et des parents. Les jeunes présents à la réunion se sont engagés à effectuer ce sondage en porte à porte. Le but étant de savoir si on peut mettre en place l'activité pour début septembre.

■ Le brûlage à l'air libre de végétaux : gros émetteur de polluants !

Une contribution importante à la pollution atmosphérique :

Le brûlage à l'air libre de végétaux émet de nombreux polluants parmi lesquels les particules (poussières) et les dioxines et furanes, véritables préoccupations nationales pour la santé publique.



Une étude récente du réseau Atmo Rhône-Alpes a mis en avant les éléments suivants :

- un seul feu de 50 kg de végétaux émet autant de particules que :
 - une voiture essence récente qui parcourt 8500 km (3500 km pour une voiture diesel) ;
 - 4 mois et demi de chauffage d'un pavillon avec une chaudière fuel ;
 - 40 à 400 trajets, selon le véhicule, pour rejoindre la déchetterie la plus proche ;
- si tous les propriétaires d'un pavillon d'une agglomération de 400 000 habitants font un seul feu de ce type par an, ils contribuent à l'émission d'autant de dioxines et furanes que l'incinérateur qui brûle les déchets ménagers de cette agglomération pendant un an.

Le brûlage des déchets verts est interdit en Isère.

Le Règlement Sanitaire Départemental interdit l'élimination par brûlage de tous les déchets ménagers dont les déchets verts de tonte des pelouses, de taille des haies et plus généralement tous les déchets issus de l'entretien des jardins.

Il faut privilégier la valorisation par compostage :

- soit en compostant soi-même ses déchets verts pour produire un amendement organique de qualité ;
- soit en apportant ses déchets verts à la déchetterie la plus proche ou en ayant recours à la collecte sélective lorsqu'un tel service est proposé par la collectivité.

■ A la manière de Miro

Ne cherchez plus la destination de vos vacances, il est désormais un lieu incontournable dans la culture française qu'il vous faudra impérativement voir : l'école de Chantesse. En effet, les 25 élèves de CM1 et CM2 ont mis tous leurs talents pour offrir à notre village une magnifique fresque qui tape à l'œil !

Ainsi après avoir étudié différents artistes au cours de leur année scolaire, les enfants encadrés par leur institutrice Mme Isabelle Carlin et épaulés par Mme Anne-Sophie Bellier ont peint une représentation originale sur le mur du préau à la manière de Miro.

Les croquis imaginés par les enfants ont ainsi été montés sur un calque et projetés par vidéoprojecteur sur le mur. Des groupes de 4 à 5 enfants avaient la charge d'en redessiner les contours, de les colorier en jaune, vert, rouge puis en bleu et enfin de passer les bords en noir pour faire ressortir les formes figuratives. Leur œuvre s'est ainsi révélée à leurs yeux en 15 jours ...

C'est donc dans un décor surréaliste que les enfants jouent à la récréation, pour le plus grand plaisir de tous et qui sait si cela ne dévoilera pas en eux une âme artistique !

L'année scolaire s'est terminée par un pique-nique partagé avec la classe des CE2, CM1 et CM2 de l'école de CRAS, afin qu'ils se familiarisent avec l'établissement qu'ils fréquenteront l'année prochaine.



■ Nos artisans et commerçants

Vous trouverez sur la page suivante les artisans et commerçants de notre commune, ceci dans le but de les faire connaître aux nouveaux habitants.

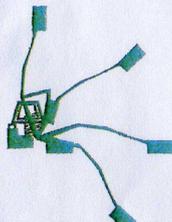
N'hésitez pas à nous faire savoir si nous avons omis quelqu'un, la faute serait corrigée dès le prochain journal.

Atelier Chantessois

Lionel EFFANTIN

Serrurerie 06
Décapage 76
Peinture 73
64
13

Route de Cras
38470 Chantesse



Entreprise de Débroussaillage
Travaux Divers

Serge MICHALLET - FERRIER
38470 CHANTEMESSE - Tél./ Fax. 04 76 64 72 25



FERME de la CÔTE LINIÈRE

719 Chemin de Linage
38470 CHANTEMESSE
Tel: 04 76 64 76 70

Vente de produits Fermiers

Parking camping-car

PAYSAGE SERVICES

Création et entretien de vos espaces verts

- Plantation, taille, tonte, débroussaillage, abattage, élagage
- Arrosage automatique
- Bassins et petite maçonnerie
- Nettoyage pierres, terrasses, murs



Pierre Louis MONTMEAT

Le Village 38470 Chantesse
Tél/fax 04 76 64 24 40 Port. 06 18 98 17 20

Vangi Verdure et Bois

- Entretien d'espaces verts
- Abattage, élagage, débroussaillage, plantation
- Conseils et travaux sylvicoles

Tél. : 04 76 38 03 94 Port : 06 74 05 27 46
Ets Vangi Verdure et Bois - Route de la Gare - 38470 L'Albenc

Entreprise Individuelle - RCS 447 774 844 - NAF 0148



CHARPENTES BOREL

Charpente • Couverture • Zinguerie
Neuf et Rénovation

Z.A. LA CROIX DE L'ETANG - ROUTE NATIONALE 92
38470 CHANTEMESSE

TEL BUREAU : 04 76 36 73 57 - TEL MOBILE : 06 80 01 70 26
Email : borel.michel2@wanadoo.fr



Bernard NASSIVERA CHARPENTE

Bureau 455 chemin de champon
38470 CHANTEMESSE
Atelier Z.A. L'ETOURNEL 38470 L'ALBENC
04.76.07.81.21
FAX 04.76.07.77.92
Bernard.nassivera@orange.fr

Jean-Paul BRUNET

Tél. & Fax
04 76 07 73 62

Tél. Portable
06 07 29 58 25

RENOVATION

Plâtrerie Isolation
Peinture int. ext. Revêtement
Carrelage Faïence
Parquet Lambris

265, Route de Notre Dame de L'Osier
38470 CHANTEMESSE

DMO MARTINAIS.J.

MATERIEL TRAVAUX PUBLIC ET POIDS LOURDS

R.N. 92 - L'ALBENC
38470 VINAY
FRANCE

Tél. 04 76 64 79 41 - Fax 04 76 64 79 86
Port. 06 09 47 88 88
E-Mail : dmoccasion@wanadoo.fr

JACKSOL

LE SPÉCIALISTE
DE LA VENTE
À BAS PRIX

Ouvert 7J/7

R.N. 92 - 38470 L'ALBENC
Tél. 04 76 64 72 06
Fax 04 76 64 79 86

ESPACE BRICO et JARDIN

JACKSOL



7J/7

Rn 92 - 38470 L'ALBENC
☎ 04 76 64 72 06

► Quoi de neuf pour les associations ?

■ Le comité des fêtes

Repas champêtre, deuxième !

Par une superbe journée de la fin juin -samedi 26- 150 personnes dont la plupart habitants de Chantesse sont venus partager le repas champêtre organisé par le Comité des Fêtes.

Sous le soleil et dans la bonne humeur, nous avons dégusté une délicieuse paëlla, cuisinée par Jean-Marc Bessoud, sous les noyers qui nous ont apporté une ombre très appréciée.

Chacun avait pensé au parasol, et tout le monde avait le sourire. Les jeux proposés n'ont pas eu un succès fou, à cause de la chaleur ! L'année prochaine, on prévoira une grande piscine !!! Ou le solarium...

Encore un grand merci à la famille Jourdan pour le pain, toujours aussi bon, merci aussi à la famille Termoz qui a fait tourner le lave vaisselle toute la journée pour laver les 150 assiettes et 300 couverts !!! Ils nous ont aussi permis de nous brancher pour l'électricité et l'eau chez eux et ont été très présents toute la journée. Oui vraiment MERCI. Merci à tous les bénévoles qui cette année ont été encore plus nombreux pour installer, servir et ranger.

Très réussie, cette journée amicale a permis à tout le monde de se retrouver ou de se découvrir et de prendre le temps de discuter.

Merci à tous pour votre aimable participation.

Les membres du Comité des Fêtes

Prochaines manifestations organisées par le comité des fêtes :

La mondée : le samedi 20 novembre 2010

Un Concert de Gospel à l'église : courant décembre – date à préciser

■ Le sou des écoles

Kermesse du Sou des Ecoles Chantesse - Notre Dame de l'Osier – Vatilieu le 11 juin 2010

La Kermesse 2010 s'est déroulée comme d'habitude dans le cadre agréable du Parc de Bon Rencontre. Mais la pluie s'est invitée et a perturbé cette sympathique soirée.

Malgré les jeux sous la pluie et le spectacle dans une trop petite salle, nous avons pu dégager un bénéfice d'environ 1 600 euros. Un dernier versement, de 20 € par élève, sera fait aux maîtresses avant les vacances d'été.

Ainsi les activités du Sou des Ecoles auront versé pour l'année 2009/2010 un montant total de **55 € par élève**.

Un grand merci pour Arlette C., Karine S., Olivier D. et Michel N. qui sont venus nous aider à mettre en place la kermesse, à Philippe C. pour le découpage du cochon, à Jeannette S. tout au long de la journée et soirée, à Serge B. pour toutes les impressions, à Mme Raymonde Odoix du Foyer Rural de Notre Dame de l'Osier, aux employés communaux, à M. Alex Brichet-Billet, à l'Association des Jeunes de l'Osier, à la société Titelec, à Fabrice Rivéro (pains et desserts) et à tous les parents pour leur aide et participation plus que précieuse.

Félicitations aux enfants pour nous avoir offert un si joli spectacle sous la direction de leur intervenante de musique, Mme Valérie Drouvin et des enseignantes, Mme Pronier, Mme Fialais, Mme Clavel et Mme Carlin.

S'en est suivi d'un repas apprécié de beaucoup grâce aux délicieux cochons grillés de Mme Monique Faure de Saint-Gervais.

Nous vous contacterons en septembre 2010 pour l'assemblée générale, afin de vous présenter le bilan financier de 2009/2010 et renouveler l'équipe avec de nouvelles idées.

Un grand MERCI à tous et BONNES VACANCES...

Le bureau du Sou des Ecoles



■ ACCA de Chantesse

Comme chaque année, l'Assemblée Générale a eu lieu à la mairie le 18 Juin 2010. De nombreux chasseurs étaient présents. Nous avons fait le bilan de la saison 2009/2010 et préparé la saison 2010/2011.

Après le rapport moral et financier où les comptes sont équilibrés sur l'année, certains points du règlement ont été abordés.

Renouvellement de 2 membres du bureau :

- le Président Mr Berard Maurice

- le secrétaire Mr Feillens Bruno

qui ont été réélus à l'unanimité.

La sécurité des promeneurs et des chasseurs lors des battues de chevreuils et de sangliers :

- une signalisation se fera sur les principaux chemins par des panneaux (Battue en cours)

- et un affichage des lieux de battue, le matin en Mairie et au local de chasse.

Nous espérons que ces mesures prises permettront aux chasseurs comme aux promeneurs de passer de belles journées tout en sécurité.

Une journée boudin sera organisée dans le courant de l'année. Nous vous informerons de la date.

BONNE CHASSE

BONNES PROMENADES

■ 2010 : une année de théâtre et de chant pour la troupe des Récréâtrales

Comme chaque année, notre metteur en scène, Nelly Rochas de Z'elle et Compagnie, s'était lancé un nouveau défi : monter un spectacle théâtral et chanté.

Ce projet a pu aboutir grâce à la rencontre avec Florian Videlier, chanteur et musicien du groupe « Cop's Land ». Totalement impliqué dans le projet, Florian a été présent auprès de Nelly, toute l'année, répétition après répétition, apportant son savoir-faire et sa bonne humeur à nos 29 apprentis comédiens.

Comme l'année précédente, Nelly a monté un spectacle demandant de la cohésion, ce qui a permis aux 3 groupes de répéter ensemble, créant ainsi des échanges très riches.

Lors du bilan, nous avons pu entendre Clément dire : « je me suis fait un ami chez les grands, c'est Baptiste »

Sans oublier Odile, notre Madame Louise (seule adulte) qui a su fédérer autour d'elle tous les jeunes de la troupe. Vraiment une belle entente cette année, merci à nos artistes.

Deux représentations d' « Au clair de...ma rue » ont eu lieu **le samedi 12 juin et le dimanche 13 juin à Chantesse**, faisant salle comble.

Puis des extraits :

- Le **mercredi 19 mai**, notre groupe de primaire, est allé rencontrer la troupe des Petits cracks de LIPS à **Poliénas**.

- Le **mardi 15 juin**, nous avons invité les Petits Cracks à se produire avec notre groupe de collégiens à la **MJC de L'Albenc**. Merci à Séverine Girard pour cet échange.

- Le **mercredi 16 juin**, c'était au tour de notre groupe d'ados d'investir le **Foyer Logement de Vinay** pour le plus grand plaisir de ses habitants.

Nous avons pu noter la capacité de chacun à s'adapter à un nouveau lieu, à un public différent.

Même s'il y a eu un peu d'appréhension au début, le plaisir de jouer a été le plus fort.

Cette aventure, nous la devons à un travail de partenariat et nous remercions chaleureusement :

- les mairies de L'Albenc et Chantesse, la MJC pour les prêts de salle, leurs maires et leurs adjoints, tout particulièrement Christelle Guionneau pour son soutien et Jean-Pierre Frayssines qui a assuré la communication de notre spectacle.

- Z'elle et Cie, Annie, les parents, Judith, Pierre, Cyril, l'atelier couture et Gaële.

- Un grand coup de chapeau à Nelly et Florian pour leur créativité et leur disponibilité.

La présidente
Nathalie Thézier

